BAC DE SES · SESSION 2024

EC3 · Raisonnement sur dossier documentaire

Centres étrangers (groupe 1) | Sujet de remplacement | 24-SESG11BIS | Structure sociale

Vous montrerez comment la structure socioprofessionnelle a évolué en France depuis la seconde moitié du XXe siècle.



LES CONSEILS DE TON PROF

Pour réussir cet exercice

- Rédige une introduction, un développement en plusieurs parties, puis une conclusion.
- Rédige chaque partie avec la méthode AEI : Affirmation, Explication, Illustration.
- Utilise tous les documents, en combinant tes connaissances et les données des documents.
- Fais attention à ce que chaque partie réponde explicitement à la question posée, pour éviter le hors-sujet.
- Temps conseillé : environ 2 h à 2 h 30.



Besoin d'un coup de pouce ?

Des sujets corrigés, des fiches de révision et des quiz t'attendent dans l'appli SOS SES : app.sosses.fr

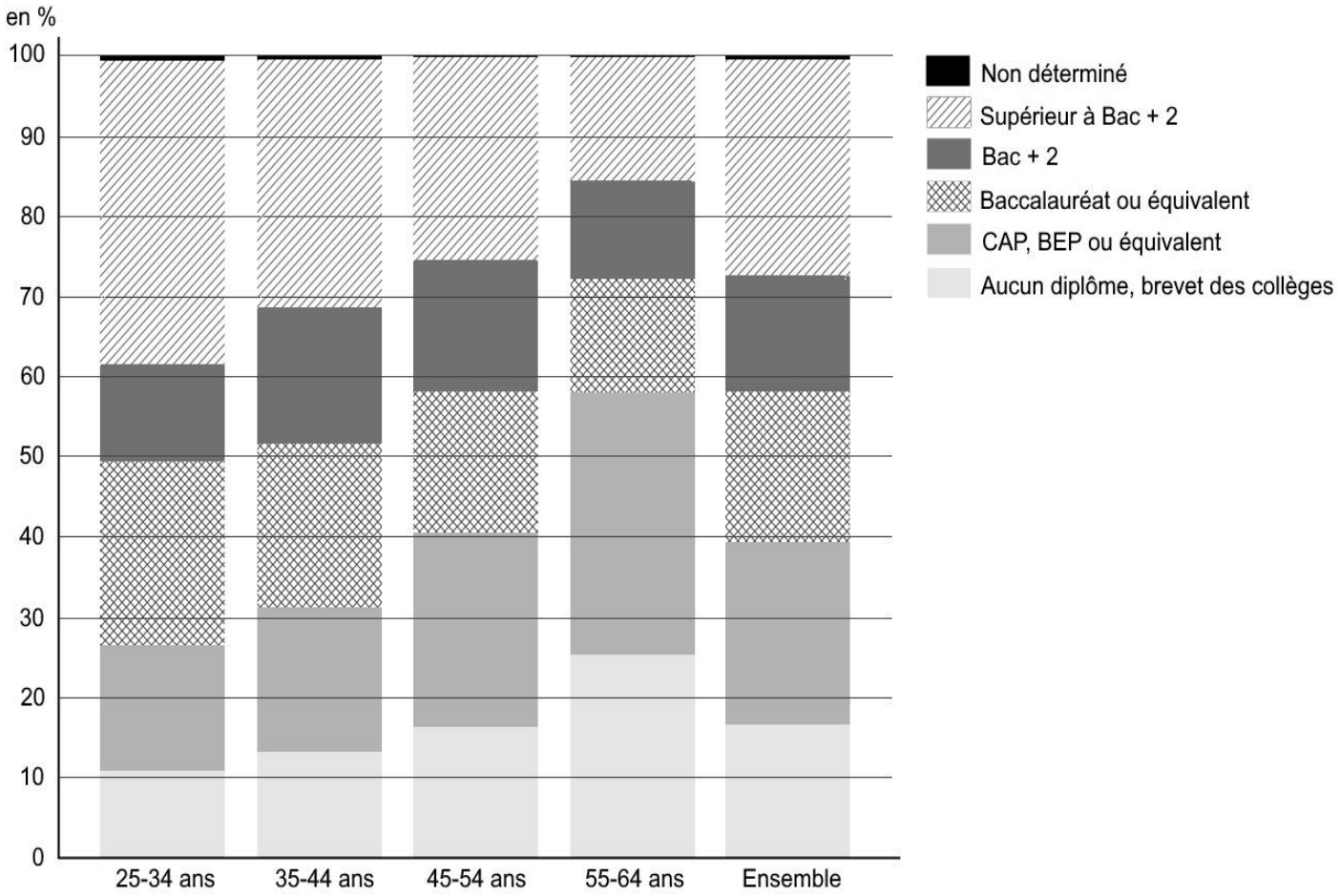
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment la structure socioprofessionnelle a évolué en France depuis la seconde moitié du XX^{ème} siècle.

DOCUMENT 1

Diplôme le plus élevé selon l'âge en 2022 (en %)

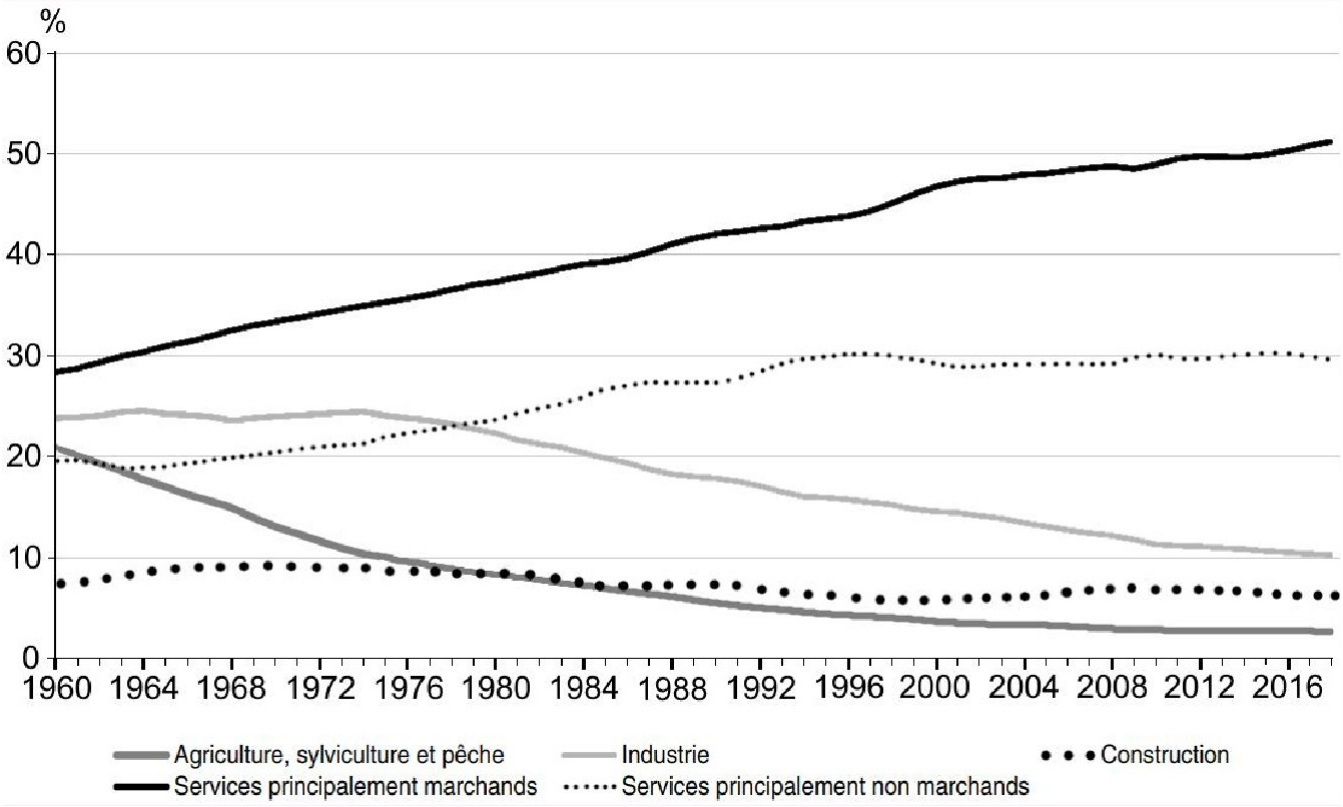


Champ : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, de 25 à 64 ans.

Source : d'après INSEE, 2022.

DOCUMENT 2

Répartition de l'emploi par branche d'activité (1960 – 2018)



Champ : France.

Source : d'après Olivier MARCHAND et Claude MINNI, « Les grandes transformations du marché du travail en France depuis le début des années 1960 », *Économie et Statistique*, n°510-511-512, 2019.

DOCUMENT 3

Sur le long terme, le rapprochement entre femmes et hommes est très net en matière d'activité professionnelle. Entre 1975 et 2015, le taux d'activité des femmes de 25 à 49 ans s'est accru de 60 à 83 % alors que le taux masculin diminuait de 97 à 93 %. L'écart de taux est passé de 38 à 10 points. Les femmes ont toujours travaillé, mais, de plus en plus, elles exercent des activités rémunérées et officiellement reconnues. Ce phénomène résulte de l'allongement des scolarités des jeunes filles à partir des années 1950 et il constitue sans doute l'une des principales transformations sociales de la seconde partie du XXe siècle.

De plus en plus diplômées, les femmes occupent de plus en plus de métiers qualifiés. Elles représentent 40 % des cadres supérieurs, deux fois plus qu'en 1982. Mais l'emploi féminin progresse aussi en bas de la hiérarchie : 63 % des emplois d'ouvriers et d'employés non qualifiés sont occupés par des femmes, contre 50 % en 1982. Même si les métiers s'ouvrent, la très grande majorité des emplois féminins reste concentrée sur des postes peu qualifiés : caissière, assistante maternelle ou vendeuse par exemple. Parmi les cadres, il ne faut pas oublier que les femmes occupent encore rarement les postes les plus élevés dans la hiérarchie.

Ces données confirment des travaux plus anciens sur la mixité professionnelle, qui progresse. Mais les choses semblent changer dans les années récentes. Tout d'abord, le taux d'activité féminin se met à baisser. L'effet est modeste (le taux passe de 83,9 en 2010 83,3 en 2015), mais il vient interrompre une tendance à l'œuvre depuis les années 1960. Il n'est pas propre aux femmes : le taux d'activité masculin diminue aussi. Cela signifie qu'un certain nombre de personnes d'âges adulte se retirent du marché du travail, notamment du fait de la dégradation des conditions d'emploi (précarité, bas salaires et difficulté à trouver un poste de travail). En même temps, on assiste à un plafonnement de la part de femmes cadres depuis 2012 autour de 40 %, ce qui constitue une première historique. Le phénomène est d'autant plus étonnant que le niveau scolaire des jeunes filles continue à progresser. Il est trop tôt pour en conclure à un nouveau « plafond de verre » mais les femmes semblent au moins freinées dans leur marche vers l'égalité dans les positions sociales les plus élevées.

Source : « Métiers : la marche interrompue de l'égalité femmes-hommes », www.observationsociete.fr, mars 2018.